

ment Roger

PETIT CARPATUS





COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 MARS A 18 HEURES

Présents : Mrs Cardin, Pellissier, Blanc, Gonsolin, Gueydan, Corby.
Mmes Francou, Roux, Moussier.

Absents : Mrs Reynier, Nebon
Mmes Monier, Bondarnaud.

Représentés : Mr Bernard (par Mme Moussier) Mr Boulanger (par Melle Francou).

Ordre du jour : choix de l'architecte pour la rénovation de la 1ère partie du Village de Vacances.

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération pour confier l'étude de la réhabilitation de la 1ère partie du village de vacances, comprenant 25 appartements et le pavillon central, au cabinet EOLE, représenté par Mr Grillet, architecte D.P.L.G., sur le conseil de la Préfecture, conformément à l'article 104, paragraphe II, 2ème alinéa du code des Marchés Publics qui stipule :

Marchés négociés sans mise en concurrence préalable : lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation qui, à cause des nécessités techniques, d'investissements préalables importants, d'installations spéciales ou de savoir-faire, ne peut-être confiée qu'à un entrepreneur ou un fournisseur déterminé.

Mr Blanc estime que cela peut poser des problèmes par rapport à la loi SAPIN, sur le code des Marchés Publics, les premières études ayant débutées en 1992, postérieurement à cette loi. Mr le Maire précise que les plans sont déjà avancés, ceci pour que les travaux puissent commencer rapidement.

Mr Blanc pose une question concernant le versement des 700 000frs, qui aurait du être effectué au moment de la signature du bail.

Mr le Maire répond que cette caution devrait être versée avant le 31 mars.

Mr Blanc précise que l'article 17 concernant le droit d'entrée n'a pas été respectée.

Pour la subvention des charbonnages de France, un accord de principe a été passé avec la commune.

Mr le Maire rappelle qu'il est nécessaire de légaliser le choix de l'architecte et soumet au vote le groupe EOLE.

Vote pour : 9 voix, Mrs Cardin, Pellissier, Gonsolin, Corby,
Boulanger (représenté) Bernard (représenté)
Mmes Roux, Francou, Moussier

Abstention : 2 voix, Mrs Blanc, Gueydan

2°) Questions diverses :

- 1) Mr le Maire informe le conseil municipal, que les chiffres proposés, pour la signature du protocole d'accord avec les banques par le Crédit Agricole ont été révisés avec un de ses représentants, Mr Morel, percepteur et F. Mei secrétaire de Mairie et laisse apparaître un litige en faveur de la commune, d'environ 1 000 000 de frs.
- 2) Route de Boustigue
Des travaux (pose de buses) seraient nécessaires pour l'amélioration de la route de Boustigue et permettrait de limiter les dégradations lors des orages.
Le marché attribué à l'entreprise Pellissard passe de 275 745 frs à 493 163,95 frs et sera financé par la subvention obtenue en janvier 1994, pour les dégâts, classés en catastrophe naturelle.
- 3) Piste de la Micro centrale
Mr Gueydan informe qu'un glissement de terrain met en danger la conduite forcée et demande qui serait responsable en cas d'accident.
Mr le Maire répond que le concessionnaire serait responsable.
- 4) Extension du cimetière
En réponse au courrier de Mme Manach, concernant cette extension, le conseil municipal propose d'acheter seulement une bande de terrain jouxtant le cimetière et propose 30 frs le M2. Si cette offre ne convient pas, le conseil municipal demandera une D.U.P. (déclaration d'utilité publique)
- 5) Urbanisme
Courrier de Mme Celce, demandant le goudronnage du chemin donnant accès à son restaurant (les chenêts). Mr le Maire dit que cela concerne uniquement le haut du virage et que ce problème sera à solutionner avec l'équipement.
- 6) Courrier de Mme Colette Seraphin, proposant l'achat du chemin situé au droit de la parcelle 483 appartenant à sa mère Mme Simone Charles.
Après avoir étudié cette demande, le conseil municipal refuse la vente, mais pourrait donner le droit d'utiliser cette partie du chemin, après déclassement de la voie communale qui deviendrait propriété privée de la commune.
- 7) Courrier de Mr Garcin, demandant l'alimentation en eau potable de sa maison des Chapoux.
Après délibération, le conseil municipal rappelle que lors de l'attribution du permis de construire, il lui avait signalé l'impossibilité d'un raccordement au réseau d'eau potable.

- 12) 50ème anniversaire de la catastrophe du lac du Sautet
A l'initiative de Mr le Maire et avec l'accord de tous ceux qui n'ont pas oublié, le samedi 16 septembre 1995, sera une journée du souvenir pour les familles des victimes. La municipalité du village et la population de la région. Actuellement Mmes Arbouet et Savignon, sont chargées de retrouver les familles des victimes.
- 13) Classe de mer à Binic . Côtes d'Armor
Mr Gueydan demande des renseignements sur la classe de mer en Bretagne
Mr le Maire répond, qu'une somme de 7 500 frs sera inscrite au budget 95 pour les enfants de Corps et précise que chaque commune participe aux frais de ses enfants scolarisés à Corps.
- 14) Demande de Mme Dedaele
Pour un poste de titulaire à temps complet
Mr le Maire répond que la conjoncture actuelle ne permet pas la création de ce poste.
- 15) Permis de construire de la maison de retraite
Le conseil municipal précise que la couleur du crépi de la future Maison de Retraite devra être de couleur claire (beige rosé) conformément au P.O.S. et en harmonie avec le village. Il est rappelé que l'ensemble du projet dépend du SIVOM et que la commune de Corps n'intervient que sur l'attribution du Permis de construire.
- 16) Location des terrains E.D.F. :
E.D.F. demande le paiement de la location, concernant les terrains situés près de la plage. Après vérification, la commune paiera la somme due.

Juliette ARBOUET . Gisèle ROUX .



6 et 7 mai 1995 PATINOIRE DE GRENOBLE Bd CLEMENCEAU

20ème BOURSE INTERNATIONALE DE MINÉRAUX ET FOSSILES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION MULTIPLE
DU CANTON DE CORPS

Mairie - 38970 CORPS

CORPS, le 21 Mars 1995

Monsieur le Préfet de l'Isère
B.P 1046
38021 GRENOBLE CEDEX

Monsieur le Préfet,

Nous, Maires du canton de CORPS, constatons que malgré la publicité médiatique faite sur les mesures concernant l'aménagement du territoire, le secteur de la Matheysine ne reçoit que des mesures de « *déménagement du territoire* » :

- fermeture de la maternité de La Mure,
- menace de fermeture de l'hôpital de La Mure,
- démantèlement des services publics,
- fermeture de la mine en 1997,
- diminution de l'emploi,
- absence de solution à l'enclavement de la Matheysine...

Afin de montrer notre colère, nous avons pensé tous démissionner de notre fonction de maire. Cependant, vu l'échéance de nos mandats, devant tout le travail restant à terminer et pour ne pas léser nos citoyens, nous avons abandonné cette idée.

Par contre, nous avons décidé, à l'unanimité de refuser d'ouvrir les bureaux de vote de nos communes, pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.

suivent les signatures des Maires du canton de CORPS.

DEJA 50 ANS !... MAIS LE SOUVENIR DEMEURE

Il y aura 50 ans, le 16 septembre 1995, que se produisait la terrible catastrophe du lac du Sautet.

Cette journée doit être celle du souvenir, non seulement pour les familles des victimes, mais aussi pour la municipalité du village et la population de la région.

Voilà pourquoi, à l'initiative de M. le Maire de CORPS et avec l'accord de tous ceux qui n'ont rien oublié, le samedi 16 septembre pourrait être marqué :

1) par un office religieux en l'église de CORPS ;

2) par la pose et l'inauguration d'une stèle, en mémoire de tous les morts dans cette catastrophe (stèle qui serait érigée par souscription en présence de toutes les personnalités du village et peut-être aussi du département).

Une rencontre, en mairie, des familles les plus proches aura lieu pour la mise au point des formalités, préparatifs, et du lancement de la souscription.

Pour l'instant, nous avertissons les familles du projet et leur demandons de vouloir bien faire connaître rapidement leur accord à l'adresse suivante :

Docteur CARDIN, Maire de CORPS – 38970 CORPS.

D'avance merci, avec nos meilleurs sentiments.

Mme SAVIGNON Juliette, née GARCIN

Mme ARBOUET Juliette, née HOSTACHY

Ci-dessous la liste des victimes de la catastrophe du Sautet.
 Nous pensons qu'il était nécessaire qu'elle soit publiée dans le Petit Corpatus pour
 informer tous les descendants qui souhaiteraient participer à la souscription envisagée et à
 la cérémonie du 16 Septembre 1995

1 – ACHY Denise	23 janvier 1898	47 ans
2 – CHAILAN Charles	14 octobre 1928	17
3 – VINCENSINI Madeleine	7 avril 1937	8
4 – BOIS Germaine	20 janvier 1901	44
5 – EYMARD Albert	17 juillet 1930	15
6 – FREYCHET Jean	9 novembre 1929	16
7 – GARCIN Marie-Louise	1er décembre 1895	50
8 – HOSTACHY Gabrielle	16 mars 1879	66
9 – LAFFON Michel	12 octobre 1932	13
10 – LUGRIN Max	19 février 1913	32
11 – LUGRIN Elise	28 septembre 1911	34
12 – LUGRIN Daniel	23 octobre 1942	3
13 – MAZET Alphonse	9 décembre 1929	16
14 – PELLEGRIN Louis	12 août 1935	10
15 – POLENTARUTTI Marie-Thérèse	26 janvier 1931	14
16 – POLENTARUTTI Osvaldo	16 août 1909	36
17 – RABUT Pierre	16 août 1901	44
18 – RABUT Marie	25 mars 1906	39
19 – RIMOLDI Marthe	28 mars 1906	39
20 – STORM Nicole	28 décembre 1938	7

- ASSEMBLEE GENERALE 1994 -

Présents : S. BALMET - N. GALVAIN - S. GARAUD - J.M. GONSOLIN - R.A. MOUSSIER -
J. SAVIGNON - H. VINCENT - J. DENOYER.

Excusés : C. BERNARD - R. BERNARD - F. GARAUD - C. MARCOU - M. NEBON - G. ROUX.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Activité 1994.

I/ RAPPORT D'ACTIVITE

Au cours de l'année 1994, nous avons compté :

- 185 Abonnés dont :
 - 51 Cartes Adultes
 - 77 Cartes Retraités et étudiants
 - 57 Cartes Enfants

Nous avons effectué : 8564 prêts de livres dont 4335 prêts de bandes dessinées et 54 prêts de cassettes.

Concernant les achats :

- 64 Romans
- 136 Bandes dessinées
- 11 Livres enfants

Soit un total de 211 achats.

Pour les abonnements : en 1994, seul l'abonnement à Géo a été maintenu.
Nous décidons de reprendre l'abonnement au Nouvel Observateur pour 1995, les finances le permettant.

II/ RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion : Annexe I.

Le projet de budget est approuvé : Annexe II.

Tarifs 1995 :

- Tarif Adulte : 55 F
- Tarif Retraité
et Etudiant : 45 F
- Tarif Enfant : 40 F.

La location par livre ou cassette est la suivante :

- 8 F la bande dessinée ou le livre enfant
- 10 F le roman, policier ou science-fiction
- 10 F la cassette.

Durée du prêt : 3 semaines

Prolongation d'une semaine supplémentaire gratuite en avertissant les responsables.

Horaires :

- Jeudi de 10 H à 12 H
- Samedi de 10 H à 12 H.

Après une période d'essai, nous maintenons l'ouverture le samedi matin.

Activités scolaires

Les élèves de l'école de Corps viennent avec les institutrices tous les 15 jours chercher des livres.

Pour l'année 1995, nous mettons en place avec les institutrices la visite d'une librairie sur Grenoble pour les trois classes.

Remerciements :

Nous remercions toutes les personnes qui ont effectué des dons à la bibliothèque ainsi que le grand travail réalisé par les bénévoles (accueil - nettoyage des livres, etc,...).

Un travail de pose de baguettes a été réalisé dans l'espace "B.D." pour éviter que les livres glissent et des étagères d'angle seront fixées pour mettre en valeur les nouvelles séries de bandes dessinées. Merci aux employés communaux.

Comme prévu avec l'argent touché de l'assurance, la bibliothèque a financé les verrous et les clés pour permettre de fermer les portes du couloir de la Mairie.

Exposition :

Une exposition de peintures d'amateurs aura lieu au cours de l'été 1995.

Actuellement, nous exposons les affiches de cinéma (films qui passent à Corps une fois par mois grâce à "l'Ecran Vagabond du Trièves" et à la participation de la Roseraie).

Election :

Pas de renouvellement du Conseil d'Administration, ni de bureau.

A. G. du 25 Février 1995.

La Présidente

S. GARAUD

- PROJET DE BUDGET POUR 1995 -

RECETTES

ABONNEMENTS	7 500,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	26 500,00 F
AVOIR CCP	13 818,27 F
	<hr/>
TOTAL	47 818,27 F

DEPENSES

FRAIS DE PERSONNEL	26 500,00 F
FOURNITURES	1 500,00 F
ABONNEMENTS MAGAZINE	600,00 F
ACHATS DE LIVRES	19 218,27 F
	<hr/>
TOTAL	47 818,27 F

- RAPPORT FINANCIER 1994 -

RECETTES

ABONNEMENTS - LOCATIONS	7 864,60 F
SUBVENTION COMMUNALE	26 354,90 F
AVOIR CCP	20 226,72 F
	<hr/>
TOTAL	54 446,22 F

DEPENSES

FRAIS DE PERSONNEL (AVEC CHARGES)	26 354,90 F
ACHATS DE LIVRES	12 694,60 F
ABONNEMENTS MAGAZINE	298,00 F
PHOTOCOPIES	160,00 F
FRAIS POSTE	141,45 F
PAPETERIE	54,00 F
COTISATION OFFICE DU TOURISME	100,00 F
CCP FRAIS DE TENUE DE COMPTE	5,00 F
ACHAT DE MATERIEL (BOIS - CLES - VERROUS)	820,00 F
	<hr/>
TOTAL	40 627,95 F

BALANCE POSITIVE AU 31.12.1994

13 818,27 F

LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETES

PEUR BLEUE	STEPHEN KING
ANGEL, MON AMOUR	BARBARA TAYLOR BRADFORD
L'ENFANT DU CREPUSCULE	VIRGINIA C. ANDREWS
LA SOURCE AU TRESOR	MICHEL JEURY
LAURA C.	JACQUES DUQUESNE
DISPARU	DANIELLE STEEL
DEUX FRANCE ?	ALAIN MINC / PHILIPPE SEGUIN
JACQUES DELORS - L'HOMME QUI DIT NON	GABRIEL MILESI
MITTERRAND ET LES 40 VOLEURS	JEAN MONTALDO
DERNIER AVIS AVANT LA FIN DU MONDE	XAVIER EMMANUELLI
QUESTIONS DE NATURE	NICOLAS HULOT
REGANEL OU LA MONTAGNE A VACHES	ROGER CANAC
LETTRES A L'ABSENTE	PATRICK POIVRE D'ARVOR
DE L'AMOUR ET AUTRES DEMONS	GABRIEL GARCIA MARQUEZ
LA FETE DES ECOLES	GEORGES COULONGES
LA BASTIDE BLANCHE	JEAN-MICHEL THIBAUX
LA MOUFLETTE	FRANCOISE DORIN
UNE SI BELLE IMAGE - JACKIE KENNEDY	KATHERINE PANCOL
HARCELEMENT	MICHAEL CRICHTON
LES PECHEURS DE COQUILLAGES	ROSAMUNDE PILCHER
LES PILLEURS D'OMBRES	PIERRE SANSOT
UN ALLER-SIMPLE	DIDIER VANCAUWELAERT
COMME TON PERE	GUILLAUME LE TOUZE
PORT-SOUDAN	OLIVIER ROLIN
TOUS LES FLEUVES VONT A LA MER	ELIE WIESEL
BREVES DE COMPTOIR	J.M. GOURIO
LA NUIT DE TOUS LES DANGERS	KEN FOLLETT
LES ROSES DE VERDUN	BERNARD CLAVEL
UN CHEVAL SOUS LA LUNE	GILBERT BORDES
LE NEUVIEME JOUR	HERVE BAZIN
LA GARENNE	JEANNE BOURIN
UNE ANNEE EN PROVENCE	PETER MAYLE
MON TRES CHER AMOUR...	FRANCOISE GIROUD
LA SOUPE A LA FOURCHETTE	JEAN ANGLADE
LES SECRETS DE L'AUBE	VIRGINIA C. ANDREWS
AURORE	VIRGINIA C. ANDREWS
LA MAISON DES JOURS HEUREUX	DANIELLE STEEL

Révolution française pour le carnaval



REVOLUTION FRANCAISE POUR LE CANARVAL

Le mardi 7 mars, une grande animation régnait dans les rues de Corps. Avec une semaine de retard, les 3 classes de Valbonnais, les 2 classes de La Salle en Beaumont et les 3 classes de Corps, soit 176 enfants de 3 à 11 ans étaient réunis pour fêter le mardi gras. Cette année, le thème était la Révolution Française, aussi les enfants étaient vêtus de jupes et pantalons tricolores et étaient coiffés de charlotte ou de bonnet phrygien, avec des fourches ou autres objets d'époque. Cette animation était faite dans le cadre de l'E.M.A.L.A. (équipe mobile d'animation et de liaison académique) avec M. Léorat, les enseignantes de toutes ces classes et la participation de Sophie Donnet qui dispense l'éducation musicale dans ces 3 écoles. Ils ont défilé dans le village en chantant des chants révolutionnaires, sur les fossés et la route de la Salette, avant de revenir dans la cour de l'école, où un goûter leur était offert par les parents d'élèves et l'école de Corps. Les parents d'élèves avaient confectionné les costumes, cette manifestation a obtenu un vif succès et a bénéficié d'un temps magnifique avec un soleil éclatant.

LES POMPIERS ONT FETE SAINTE BARBE

Le dimanche 22 février a eu lieu au Nouvel Hotel le traditionnel repas de la Sainte Barbe. Les pompiers étaient réunis autour de leur chef de corps Michel Perot, de Gérard Cardin, Maire, et du chef de Gendarmerie M. Carre. Quelques sapeurs-pompiers de La Mure s'étaient joints à eux. La manifestation s'est déroulée dans une excellente ambiance, chacun souhaitant une plus nombreuse assistance l'année prochaine.

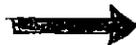
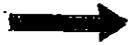
MI-CAREME A LA MAISON DE RETRAITE

Le jeudi 23 mars une joyeuse animation régnait à la maison de retraite. Une équipe de la croix rouge de La Mure et le club la belle époque étaient venus rendre visite aux pensionnaires. Une délégation des membres du club Joyeuses rencontres de Corps s'étaient joints à eux et entouraient Mme Madeleine Rochas, ancienne présidente de leur club et les pensionnaires Corpatus. Tous ont apprécié les chants et danses et le délicieux goûter qui leur a été offert par la maison de retraite. En ce jour de mi-carême, joie et gaieté étaient au programme et l'après-midi a passé bien vite.

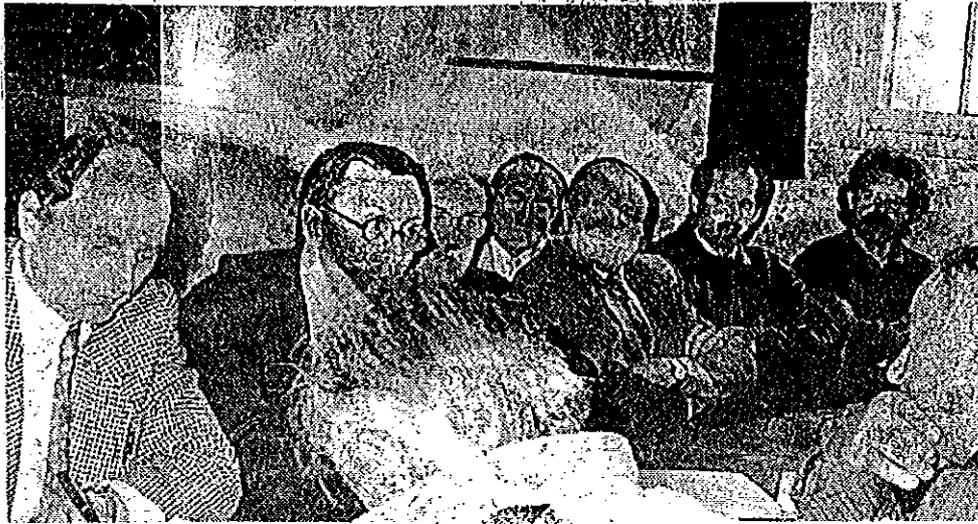
LES ANCIENS SE DISTRAIENT

Tous les mardis après-midi au premier étage du bâtiment de la mairie; la salle du club Joyeuses rencontres est ouverte à tous les retraités. Et ils sont nombreux à se retrouver pour jouer à la belote, au scrabble, discuter, préparer les voyages ... Ces rencontres sont agrémentées de boissons et de pâtisseries, pognes, crêpes, bugnes... Venez les rejoindre vous serez les bienvenus.

Les pompiers ont fêté Saint-Barbe



Le SIVOM en réunion de travail



CINEMA

L'ECRAN VAGABOND DU TRIEVES vous propose le MARDI 11 AVRIL à 20 H 30,
SALLE OBIYOU, au VILLAGE DE VACANCES

le FILM de Jean BECKER : ELISA

PRIX ADULTE : 20 F - ENFANT : 15 F



LE SIVOM EN REUNION DE TRAVAIL

Le mardi 14 février, en présence de M. Robert Durand, secrétaire général; de M. Le Préfet de l'Isère; M. Migaud, député; du Lieutenant colonel Borlet; de M. Marmoud, payeur départemental; du Dr Cardin, conseiller général; de Michel Perot, chef du centre de secours de Corps; de M. Morel, percepteur; de M. Vincent, président du SIVOM et des membres du bureau, s'ouvrait une réflexion sur le fonctionnement du centre de secours de Corps, et le paiement de la taxe départementale d'incendie par les communes du canton.

Depuis la départementalisation en 1992, la formation des sapeurs-pompiers, leur protection sociale et les réparations du petit matériel, ainsi que l'équipement lourd : fourgons, ambulances sont pris en charge par le service départemental incendie et secours (le S.D.I.S.), mais la taxe départementale imposée aux communes a augmenté de 10 % chaque année. Les communes achètent les petits matériels, bip, appareils respiratoires et les vêtements et assurent le fonctionnement du centre de secours.

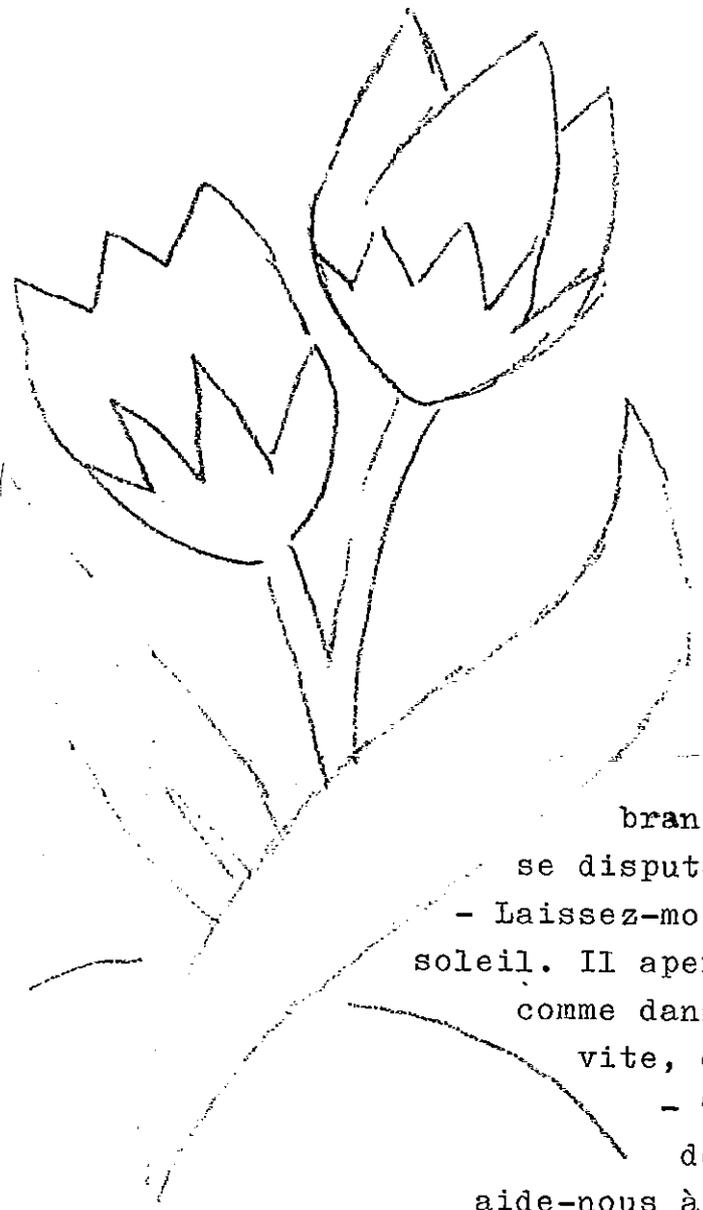
Par contre, si la taxe était perçue dans le cadre d'un regroupement intercommunal, elle coûterait 16,20 frs par habitant au lieu de 75,22 frs. Après plusieurs propositions, il est décidé de demander des simulations de participation intercommunale à l'association des maires de l'Isère. Une prochaine réunion sera organisée par M. Durand, avec le S.D.I.S., l'Association des maires et quelques membres du bureau du SIVOM. Un apéritif servi à l'hôtel de la poste clôturait cette matinée de travail.

LA JOURNEE PROPRE

Dans le cadre de l'opération France propre, l'O.N.F. (Office National des Forêts) avec son technicien Jean-Pierre Agresti et ses agents du groupe Obiou, a participé au nettoyage de printemps, le samedi 25 mars. Les agents de l'Équipement, l'Association Pin de Vie et quelques volontaires, les ont aidés dans cette tâche, qui se renouvelle chaque année à cette époque.

La zone des rives de la Souloise, depuis la limite du département des Hautes-Alpes et en particulier le site touristique des Gillardes et les berges et plage du Mas ont été soigneusement débarrassés des détritiques laissés par les pique-niqueurs. L'O.N.F. effectue aussi l'entretien à longueur d'année et cette opération a pour deuxième action de sensibiliser la population à ne pas abandonner ses déchets, ne pas détériorer le site et respecter la nature.

GIBOULEES



En mars, et même au début d'avril, les pigeons se disputent :

- Faisons un nid, dit Roucou à sa pigeonne.
- Pas encore c'est trop tôt répond Roucoulette. Regarde : l'arbre n'a pas de feuilles et vois ces gros nuages qui courent dans le ciel...
- Je te le dis, qu'il est temps !
- Non je t'assure....
- Si !
- Non !

Et vlan ! d'un revers d'aile Roucou en colère, frappe Roucoulette. Vlan ! vlan !

La pigeonne s'éloigne, et le pigeon fatigué fait le gros dos sur une

branche. Là-haut, le soleil et les nuages se disputent aussi :

- Laissez-moi me glisser entre vous demande le soleil. Il aperçoit au milieu des nuées une déchirure comme dans une étoffe usée et il essaye vite, vite, d'y faufiler quelques rayons.

- Tu ne passeras pas ! tu ne passeras ! défendent les nuages. Au secours le vent !

aide-nous à nous serrer les uns contre les autres !

Dans le jardin, le jardinier se dispute avec le merle :

- J'ai semé des petits pois dit l'homme, ils vont bientôt sortir de terre.
- Pas ceux que j'ai mangés ! pas ceux que j'ai mangés ! siffle Flûte dans un arbre.
- Ah ! greudin, c'est toi qui les déterre. Je vais t'attraper !

Le lendemain Flûte se fait prendre au piège par la queue, et y laisse deux de ses plus belles plumes.

Tout va mal. Les jacinthes qui se dressent ont froid; les tulipes se plaignent de ne pouvoir s'ouvrir et dans la terre toutes les graines enfermées, attendent et se lamentent :

- Quand sortirons-nous ? Quand sortirons-nous ? Par là dessus voilà

que les nuages en colère, lancent à chaque instant une pluie glacée ou une dégelée de grêlons :

- Attrapez ! attrapez ! Pan ! sur cette fleur en bouton. Pan ! sur ce bourgeon ; pan ! sur la tête du pigeon, pan, pan, pan ! sur le jardinier qui n'est pas rentré assez vite chez lui.

Or, caché, on ne sait où, le printemps guette tout cela.

- Quelle pagaïe, murmure-t-il, il est temps que j'arrive ...

Personne ne l'a vu s'avancer et tout à coup il est là !

Alors comme par magie Roucou devient aimable et Roucoulette construit son nid. Le vent prend un grand balai et fait fuir les nuages comme des bêtes en déroute. Le soleil n'a plus rien qui le gêne, il flotte dans l'air, il s'étend sur la terre, il pénètre même dans le sol. Le jardinier voit, malgré les larcins de Flûte ses petits pois grandir, et toutes les plantes vont se dépêcher de fleurir.

Or, il y a au bord d'une allée, un plant de tulipe qui semble plus pressé que les autres. Déjà ses longues feuilles s'entrouvent et l'on voit pointer au bout d'une tige un gros bouton en forme d'oeuf. Il laisse bientôt entrevoir à la pointe un peu de couleur.

- Pas si vite, petite tulipe, tu te trompes ce n'est pas tout à fait le printemps !

La jolie fleur n'écoute pas les conseils. Son bouton se hausse, se colore davantage et bientôt on peut entrevoir ses pétales couleur de flamme.

- Pas si vite petite tulipe, tu te trompes ce n'est pas tout à fait le printemps !

- Et si j'y crois au printemps, répond-elle, cela suffit.

Elle écarte de plus en plus ses pétales rouge et or. Comme elle est belle seule fleurie au bord de l'allée. On vient la voir, tout le monde l'admire. Elle lutte avec courage contre la pluie, contre le froid des nuits. Elle tient bon pendant quelques jours. Elle éclaire le jardin qui n'a pas encore de fleurs. Puis un matin on la trouve flétrie par une gelée tardive. La pauvre fleur est abîmée.

- Je te l'avais bien dit petite tulipe trop pressée, je te le répétais sans cesse : pas si vite tu te trompes ce n'est pas tout à fait le printemps ! Mais la pauvre tulipe répondit :

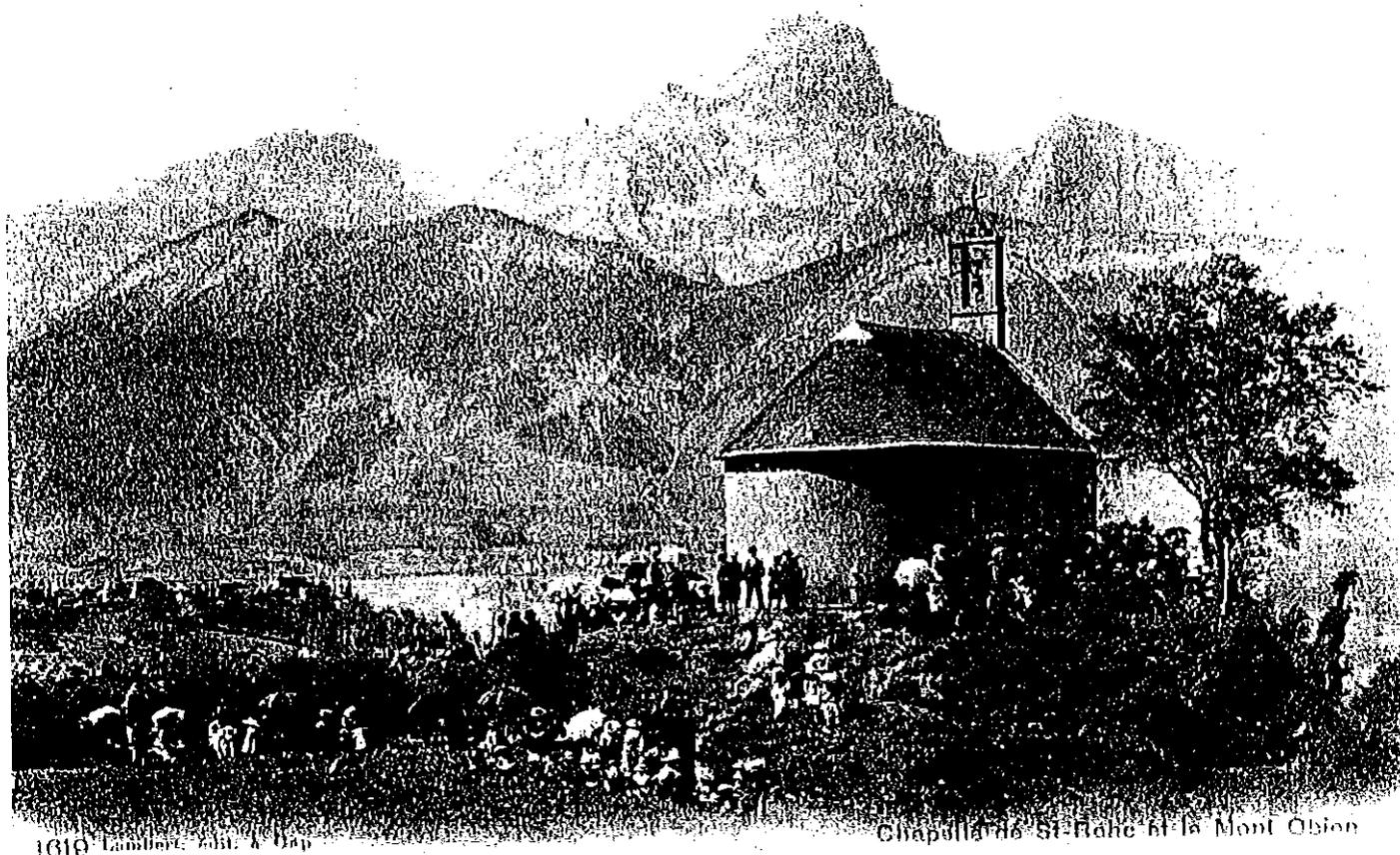
- Tant pis ! J'ai lancé bravement ma fleur avant toutes les autres. On ne fêtera pas autant chacune de mes soeurs lorsque le jardin sera entièrement fleuri. J'ai été la première à l'égayer de mes pétales. On m'a admirée, on m'a aimée et je laisse un peu de regret.

N'est-ce pas une belle destinée pour une simple fleur ?

Conte de Marie-Louise Vert

Transmis par Mme Arbouet.

CORPS ET SES ALENTOURS



1619 Lambert, cart. A. Gap

Chapelle de St-Roch et le Mont Obiou

1. CORPS - Chapelle Saint-Roch et le Mont Obiou

Dans un premier ouvrage nous avons abordé la haute vallée du Drac par le sud et Gap ; notre second périple partira cette fois de Corps pour nous conduire, par le Dévoluy et ses bordures, vers Gap, puis nous faire retrouver le Champsaur et le Valgaudemar.

Pour qui vient du nord la masse imposante et le profil hardi de l'Obiou s'imposent au regard. Ce sommet, le plus élevé des Préalpes françaises avec ses 2.790 mètres, a toujours frappé les voyageurs. Dès le début du XVII^e s. les premières cartes du Dauphiné ne manquent pas de le mentionner avec sa silhouette caractéristique.

C'est de Corps qu'il apparaît le mieux, comme la proue du bastion dévoluard vers le nord. Repère majestueux, au sommet étincelant de roches nues ou de neige selon les saisons, il surgit au-dessus des forêts et des pâturages qui tapissent ses flancs.

L'Obiou fut certainement tôt gravi, mais l'histoire n'a retenu, à la différence du Mont Aiguille voisin, ni la date, ni les noms de ses conquérants.

Sur la carte la chapelle Saint-Roch compose avec l'Obiou en toile de fond un décor cher aux Corpatus.

A la sortie du bourg la chapelle fut édifée au XVIII^e s. et dédiée à Saint-Roch en remerciement de sa protection contre la peste.

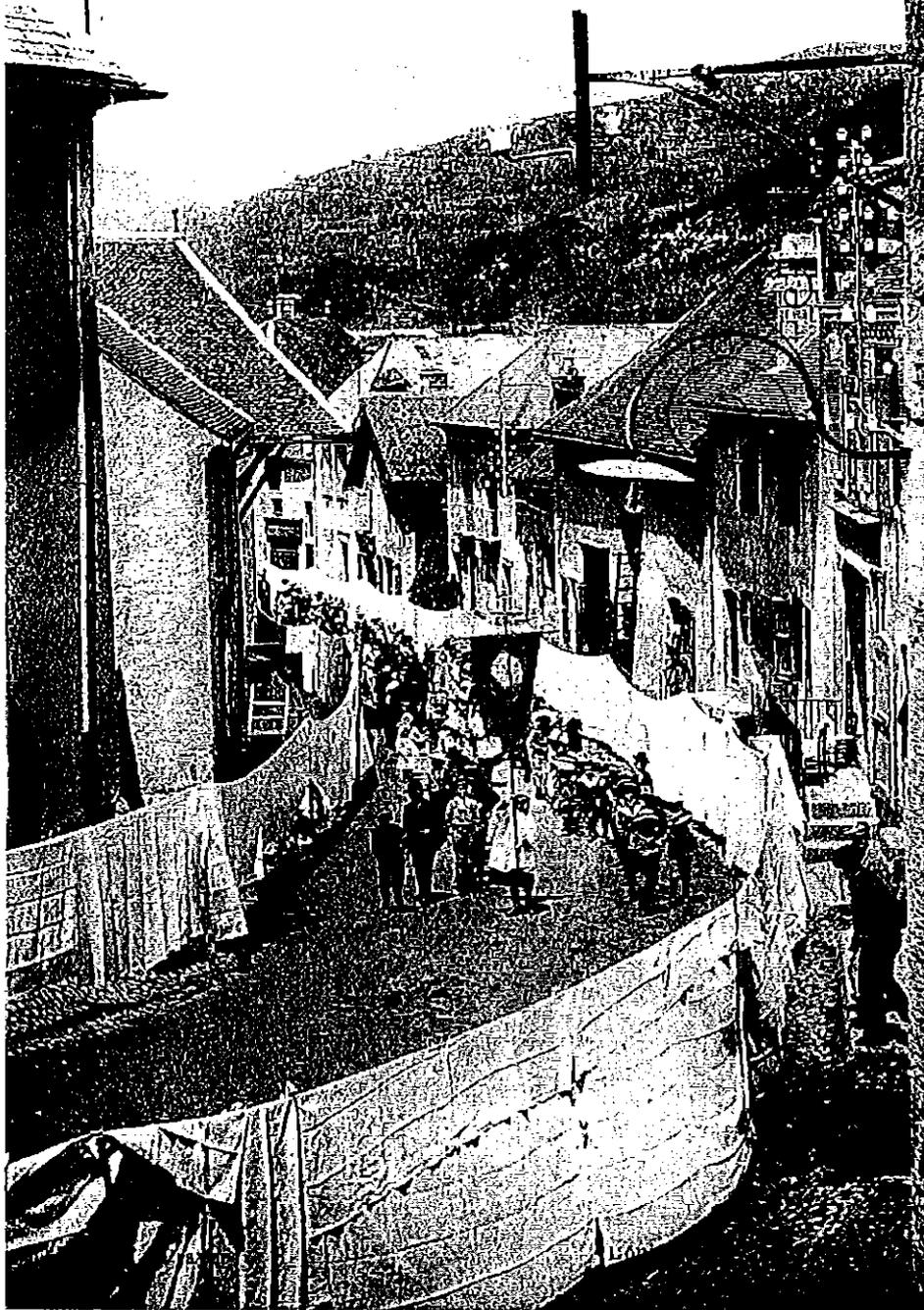
Par la suite c'est pour obtenir la pluie que les processions que s'y rendaient et s'y faisaient les dévotions.

Le pèlerinage du 16 août mobilisait traditionnellement les habitants de Corps, et c'est sans doute à cette occasion que la photo a été prise, justifiant les ombrelles des dames en toilette.

Le développement de la circulation sur la route Napoléon qu'il fallait emprunter, et sans doute aussi un déclin de la foi ont conduit à l'abandon de ce pèlerinage.

Aujourd'hui la chapelle contemple toujours l'Obiou, immuable, mais à ses pieds le lac du Sautet agrmente le paysage de sa coulée de jade.

Les Alpes Pittoresques
CORPS (Isère) — Procession de la Fête-Dieu.



- CORPS - Procession de la Fête-Dieu

En dehors des temps forts des foires, les fêtes religieuses rythmaient la vie des Corpatus.

Ici, lors de la Fête-Dieu.

La procession empruntait la rue principale, bannière en tête portée par un enfant de chœur.

Suivaient les enfants du catéchisme en marinière et en chapeau, monsieur le curé et la population. Rituellement cette procession se déroulait entre des draps, parfois piqués de roses, tendus de part et d'autre de la rue, draps dont la blancheur voulait marquer la séparation du sacré et du profane.

À CORPS

A l'horizon du couchant se dresse une cime dénudée, mais majestueuse et puissante : l'Obiou.

Le paysage immédiat n'est pas sans grandeur. Sur un éperon, entre le Drac et la Souloise, se dresse le village d'Ambel. Au-dessous de la route, à une grande profondeur, le Drac, échappé au défilé du Saut-du-Loup, large de 15 mètres à peine et franchi par un pont hardi, se précipite avec furie dans un lit plus large, mais encore contenu entre de hautes berges abruptes. Au nord, dominant le grand torrent de plus de 200 mètres, apparaît le bourg de Corps, entre les prés et les vignes.

Nous avons encore des pèlerins sur la voiture, des diligences et des breaks venus de la gare de la Mure en conduisent d'autres. La rue large, sinueuse et montante de Corps est remplie d'équipages et de groupes de pèlerins. Des mulets, de petits breaks, des chevaux attendent des voyageurs. Des conducteurs se disputent ; les pèlerins marchandent, trouvant les prix trop exagérés. C'est un tohu-bohu réjouissant, où tous les patois de France se mêlent : on est venu d'un peu partout pour monter à la Salette. Peu à peu le calme se fait ; aussitôt une voiture remplie, elle se dirige vers la montagne célèbre, suivie par de petites caravanes de mulets. A cinq heures le bourg est vide.

Rien à voir dans ce grand village dont la rue principale, très large, est bordée de charrettes. Une montagne aux assises bizarres le domine au nord, on l'appelle *ravioli* à cause de la ressemblance entre la stratification des roches et les pommes de terre en boudin dont se compose ce plat italo-dauphinois. En face, le mont Féraud, sentinelle avancée du Dévoluy, se dresse sous la forme d'un pic majestueux.

A la tombée de la nuit, les ouvriers rentrent des champs, hommes et femmes ont une allure lente, ils portent la houe sur l'épaule, au côté pend un sac de cuir dans lequel ils avaient leur repas. Des mulets suivent, ayant sur le dos, enveloppée dans des toiles, la moisson de lentilles faite sur les terrasses de la montagne. Puis c'est le tour des chèvres descendant les sentiers et remplissant d'un bruit doux de sonnettes le bourg déjà dans l'ombre.

Ardouin-Dumazet

CLUB DU 3 ème AGE : SORTIE A L'ABBAYE DE BOSCODON ET SUR LE LAC DE SERRE- PONCON.

Le club du 3 ème Age organise une sortie, le mercredi 03 Mai, au programme :

Départ de Pellafol à 8 H 15, devant la Mairie de Corps à 8 H 30.

A 10 H visite de l'ABBAYE DE BOSCODON , à midi Repas à SAVINES, au "RELAIS FLEURI"

A 16 H Promenade en bateau sur le Lac de SERRE - PONCON.

Retour à CORPS vers 19 H. PRIX : 120 F.

Inscription au CLUB ou auprès de Mme MIGNONNE PELLISSIER, tel : 76 30 01 37
avant le MARDI 18 AVRIL.

PLATS « PETIT PRIX » AVEC DU RIZ

Aux quatre coins du monde, le riz se prête aux accommodements les plus variés et sert de base à des plats complets, nourrissants et souvent bon marché. Nous en avons choisi une dizaine, tous faciles à réaliser, plus deux gâteaux de riz pour les gourmands.

Risotto à l'italienne à la saucisse

(6-8 personnes)

400 g de riz long grain, 1 oignon, beurre, 200 g de chair à saucisse, 4 feuilles de sauge, 1 verre de vin blanc sec, 250 g de tomates fraîches ou en boîte, sel, poivre. Bouillon de bœuf (eau et cubes). Parmesan râpé.

Dans une cocotte à fond épais, faites fondre doucement l'oignon haché dans deux fois son volume de beurre. Joignez la chair à saucisse bien écrasée et la sauge hachée, laissez revenir pendant quelques minutes, puis joignez le riz et remuez pour qu'il n'attache pas, jusqu'à ce qu'il ait absorbé la matière grasse. Mouillez de vin et laissez évaporer sur feu vif. Joignez les tomates pelées, épépinées et concassées, salez, poivrez et mouillez d'une louche de bouillon. Lorsque le riz a absorbé tout le liquide, joignez une autre louche de bouillon (comptez 2 fois 1/2 le volume du riz en tout) et ainsi de suite, jusqu'à ce que le riz soit cuit (15 à 20 mn). Il doit rester un peu ferme sous la dent. Éteignez la source de chaleur, joignez une noix de beurre frais et 4 c à soupe

de parmesan râpé, remuez bien et couvrez. Laissez reposer pendant 2 mn avant de servir avec du beurre et du parmesan râpé à volonté.

Risotto à la portugaise Pour utiliser un reste de pot-au-feu

(photo couverture — 4 personnes)

250 g de riz long grain, 1 oignon, 1 gousse d'ail, huile d'olive. Restes de pot-au-feu et de bouillon, sel, poivre. SAUCE : un bol de coulis de tomates.

Mesurez le riz et 2 fois son volume en bouillon. Pelez et hachez l'oignon et l'ail, faites-les revenir dans l'huile chaude, ajoutez le riz. Remuez pendant quelques minutes, puis, lorsque les grains deviennent transparents, mouillez de bouillon. Assaisonnez, couvrez et laissez mijoter une vingtaine de minutes, jusqu'à ce que le riz ait absorbé tout le liquide. D'autre part, coupez les restes de viande de pot-au-feu en morceaux et faites-les mijoter dans la sauce tomate. Mélangez le tout au riz et servez bien chaud.

LE RIZ FAIT AUSSI DE BONS DESSERTS

Riz aux abricots

(6 personnes)

200 g de riz rond, 1 l de lait, 1 gousse de vanille, une pincée de sel, 125 g de sucre, 2 œufs, 2 c à soupe de crème fraîche. 2 boîtes d'abricots au sirop, 2 c à soupe de sucre. POUR DÉCORER : angélique ou cerises confites à volonté.

Jetez le riz dans 3 l d'eau bouillante, laissez-le 3 mn, égouttez. Plongez-le ensuite dans le lait bouillant où vous aurez mis la gousse de vanille fendue en deux et la pincée de sel. Couvrez et laissez cuire très doucement pendant 45 mn environ. Quand le riz a absorbé tout le lait, ajoutez le sucre, puis les jaunes d'œufs, les blancs battus en neige et la crème fraîche. Versez le tout dans un moule (à brioche, en couronne ou à charlotte) et mettez à four chaud pour 15 mn. D'autre part, égouttez les abricots, réduisez la moitié des fruits en purée et allongez-la avec un peu de jus de la boîte. Pour servir, démoulez le gâteau de riz refroidi, nappez de purée

d'abricots, décorez d'oreillons d'abricots égouttés et de morceaux d'angélique à volonté.

Variante : vous pouvez incorporer des petits morceaux d'abricots dans le riz et parfumer la purée de fruits avec 1 c à soupe de kirsch.

Riz au chocolat et à l'orange

(6 personnes)

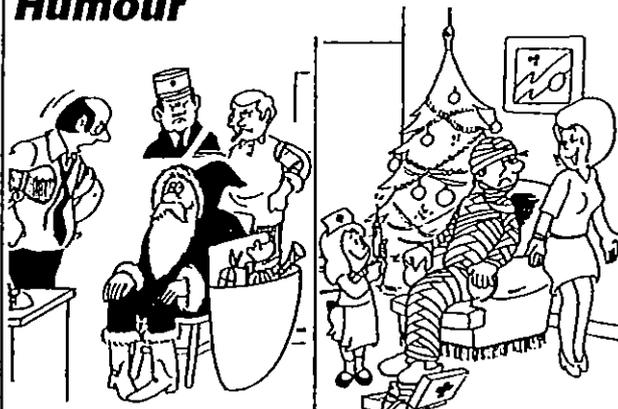
200 g de riz rond cuit au lait, sucré et additionné de crème et d'œufs comme précédemment, le zeste d'une orange, quelques gouttes d'eau de fleur d'orange. 200 g de chocolat à cuire, 2 oranges, 1 c à soupe de liqueur d'orange, une noix de beurre.

Avant de glisser le gâteau de riz au four, parfumez-le avec le zeste d'orange râpé. Faites fondre le chocolat cassé en morceaux avec le jus des 2 oranges et le zeste râpé de l'une d'elles, parfumez avec la liqueur, ajoutez le beurre. Servez le gâteau nappé de cette sauce.

LA FOIRE AUX MOTS

T	A	R	T	A	R	E	■	C	A	D	R	A	N
E	C	O	U	T	E	U	R	■	V	E	U	L	E
N	I	C	E	E	■	R	E	G	A	L	■	P	■
T	E	■	L	I	E	■	A	N	I	M	A	L	■
U	R	A	N	I	E	■	D	U	C	E	■	G	O
R	■	B	I	E	N	N	A	L	E	■	J	E	U
E	T	E	R	A	I	D	E	■	S	E	■	T	■
■	E	T	E	■	D	A	■	R	O	U	E	R	■
B	R	I	S	E	R	■	T	E	I	N	T	E	■
E	R	R	E	■	A	R	A	I	G	N	E	E	■
R	E	■	R	O	M	A	N	C	E	■	R	A	■
C	U	P	I	D	E	■	E	■	N	A	I	N	S
A	R	E	N	E	■	P	R	E	T	■	L	I	T
I	■	R	E	U	S	S	I	T	E	■	O	T	E
L	A	S	■	R	A	I	E	■	R	A	T	E	R

Humour



Mais enfin, tous ces
jouets, vous les prenez
bien quelque part !

N'oublie pas que
c'est toi qui a insisté
pour lui offrir cette
panoplie d'infirmière !

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
I	B	I	B	L	I	O	B	U	S	■	A	N	G	E
J	A	R	R	E	S	T	A	T	I	O	N	■	A	M
K	U	R	E	S	■	A	G	E	■	U	S	A	G	E
L	D	E	F	I	■	L	U	S	T	R	E	S	■	R
M	R	E	■	N	A	G	E	■	A	S	E	■	R	I
N	U	L	T	E	R	I	E	U	R	E	■	T	E	T
O	C	A	N	T	E	■	V	I	S	■	A	C	E	■
P	H	A	N	T	E	■	B	A	N	■	C	R	U	■
Q	E	R	G	■	R	E	A	L	■	B	O	A	■	U
R	■	P	E	P	I	N	I	E	R	I	S	T	E	S
S	D	I	N	E	T	T	E	■	E	■	T	A	P	I
T	R	O	T	■	E	R	■	S	C	R	U	T	I	N
U	■	U	N	E	S	■	E	R	O	T	O	M	A	N
V	E	S	S	U	I	T	E	■	G	L	A	C	E	■

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- Céline** fille de Luc LAURENT et de Brigitte ALEX, petite fille de Marie-Jeanne et Roger ALEX
- Thibaut** fils de Elisabeth et Pierre-Alain MOSTACCHI, petit fils d'Odile et Jean-Pierre MOSTACCHI de QUET en BEAUMONT
- Pablo** fils de Carole ALLOT et Gilles ROCHAS, petit fils de Annie et Georges ROCHAS, arrière petit fils de Mme Madeleine ROCHAS
- Clément** fils de Philippe et Béatrice GALVAIN frère d'Elodie et petit fils de Josette et René GALVAIN

Tous nos meilleurs voeux de bonheur et santé pour les bébés et sincères félicitations aux parents et grand-parents et arrière grand-mère

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Pierre FOUGERON** époux de Liliane FOUGERON,
père et beau-père de Pascal et Françoise FOUGERON,
grand-père d'Alexandre.
- Roger PIETTE** époux de Mme Roger PIETTE,
père et beau-père de Martine et Gilles GOUEGNAS,
grand-père de Stéphanie et Damien
- Claudie MARTIN** épouse de M. Lucien MARTIN,
mère et belle-mère de Danièle MARTIN, de M. et Mme Claude MARTIN et de Patrick MARTIN
- Louis GALVIN** époux de Lucette GALVIN,
père et beau-père de Elisabeth et Gérard LONCHAMPT,
odile et Michel VIBERT-VALLET, Jacqueline et Roger PAULIN, Annie et Roger PLASSIARD, Pierre-Frédéric et Corinne GALVIN,
grand-père de Bérangère et Emeline LONCHAMPT, de Clément PAULIN, de Jannick, Mélanie et Julie PLASSIARD, et de Ombeline GALVIN,
beau-frère de Yvonne et René HERTER, Suzanne et Julien ALLEC, André et Yvette MATHIEU, Geneviève et Henri RICARD, Christiane et José UNAL, M. et Mme Jean-Paul MATHIEU, Marie-Blanche et Robert PACHOUD

Louis GALVIN beau-frère de Roger et Bernadette MATHIEU

Marie-Rose VALENTIN
veuve JOLY de la Blache CHAUFFAYER Hautes-Alpes

Jean BRIOT de Sully sur Loire, père et beau-père d'Isabelle et Eric BILLET, grand-père de Cyrille et Aurélie BILLET

Rosalie BOUGEARD mère du Père Hervé BOUGEARD, Recteur de Notre Dame de LA SALETTE

Claude PONCET beau-frère de Auguste et Marie TOZZI,
oncle de Jeanine et Roger RIVIERE

*Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères
condoléances*

LOUIS GALVIN VIENT DE NOUS QUITTER.

Cette année 1995 a bien mal commencé. Louis Galvin nous a quitté brutalement à l'âge de 74 ans. Le football club de l'Obiou a perdu son plus fervant supporter. Dirigeant dès la création du club en 1970, président de 1972 à 1982, il arbitrait encore des matches à l'âge de 72 ans.

En 1992 la médaille d'argent de jeunesse et sport lui était décernée pour toute son activité sportive. Le football était sa passion et le F C O sa deuxième famille.

Malgré ses ennuis de santé des dernières années, il nous avait toujours fait l'honneur et l'amitié de répondre présent à chacune de nos sollicitations, accompagnement des équipes, réunions, travaux divers. Il était aussi notre correspondant de presse.

Louis Galvin sera irremplaçable dans nos pensées, il a marqué une époque du football club de l'Obiou.

Qu'il nous soit permis de redire tout simplement notre peine.

Pour le F C O Luc Reynier.



7. 8. 9. 10. - D'une époque à l'autre : les transports à Corps

Au tout début du siècle pataches, diligences, cabriolets ou charrettes assuraient les transports.

La carte n° 7 en témoigne fort bien avec ses véhicules au repos. La diligence du premier plan assurait le courrier de Gap à Corps (voir carte 156).

Les véhicules s'arrêtaient devant les hôtels de la rue des Fossés (hôtel du Palais, de la Poste) dont les écuries accueillait les chevaux harassés.

Tous les corps de métier liés à ce trafic hippomobile étaient présents à Corps et l'un d'eux est visible sur la carte, à l'enseigne de Joubert, Bourrelier.

Mais maréchaux-ferrants, charrons, selliers... avaient aussi leur commerce.

On pourra remarquer sur cette carte les ouvertures « en chien assis » dans les toitures, servant à monter le foin dans les granges, comme évoqué précédemment.

Au premier plan un paysan en blouse (la « blaude ») illustre à merveille la tenue quotidienne des travailleurs de l'époque.

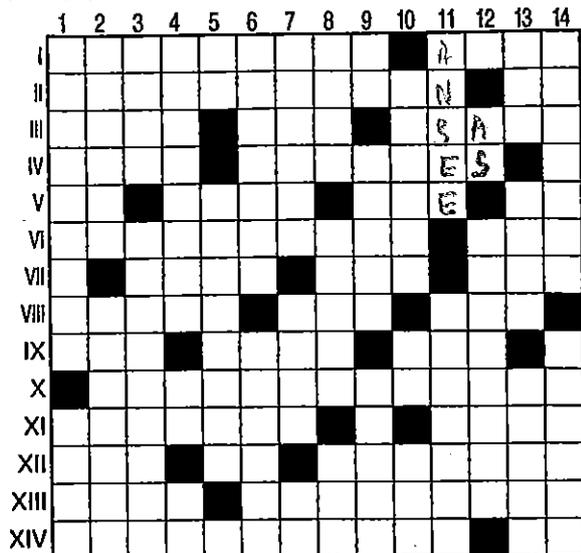
Carte 8. Quelques années ont passé ; nous voici à la veille de la guerre 14-18. Ce n'est plus la diligence qui attire le photographe, mais un véhicule à moteur autour duquel posent fièrement enfants, en canotier ou casquette, et adultes.

La nouveauté automobile s'inscrit sur les panneaux des hôtels qui annoncent à l'envi « Auto-Garage ». Mais l'enseigne de « Joubert-Bourrelier » n'a pas disparu ; modernisme et tradition coexistent encore pour un temps.

Photos et textes tirés du livre de Jacques MILLE :

« de CORPS à GAP : Dévoluy, Champsaur, Valgaudemar au début du siècle »

Mots croisés



HORizontalement.

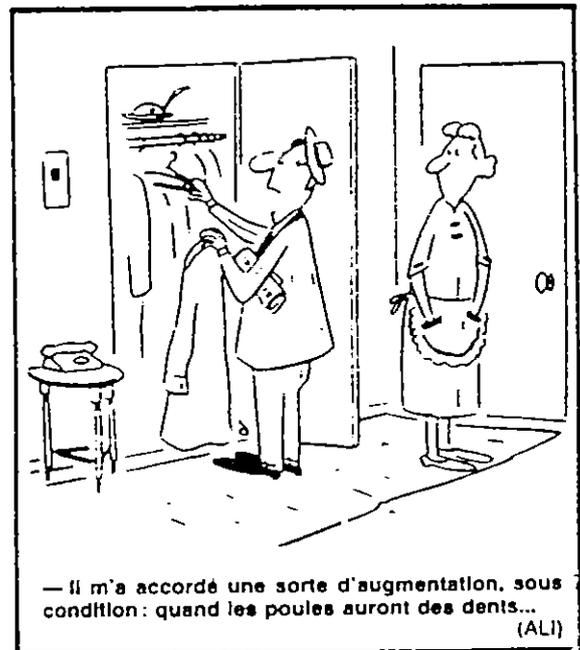
I. Véhicule de la pensée. Passe dans le plus grand silence. II. Formalité avant d'embarquer. Tranche horaire. III. Avaient l'air de bœufs. Collection de balais. Emploi. IV. Invite provocante. Ensembles de bougies ou de lampes. V. Terre de France. Spécialité de poisson. Enzyme. Participe pour rire. VI. Va arriver. Fête asiatique. VII. Pilier du coin. Elle est vachement serrée. Service actif. VIII. Occupe l'esprit. S'ouvre et se ferme par roulement. Tranche violemment. IX. Mesure de travail. Monnaie d'Espagne. Truc en plume. X. Spécialistes des pieds. XI. Menu menu. Embusqué. XII. Viande à l'ancienne. Finale du premier groupe. Ensemble de tours. XIII. Groupe qui se distingue des autres. Amoureux fou. XIV. Balai à eau. Mot de diplôme.

Verticalement.

1. Peau de balle. Fournie en abondance. 2. Du domaine du rêve. Nougats ordinaires. 3. Ne s'étend pas. Faites de justesse. 4. Épargnent sans générosité. Nom d'un saint. Gardé en souvenir. 5. Service anglais. Problème de vaisseaux. 6. Entraîne un ouïe au niveau de l'ouïe. Place à prendre. 7. A anneaux. Echanture de côte. Service de police. 8. Précolombiens. Propre à une cure de fruits. Se foule en marchant. 9. Près de la. Nom d'oiseau. Ponctuellement en matière de paiement. 10. Bêtes qui grognent. Avant tri. Dur de dur. 11. A anneau. Complet en deux ou trois pièces. 12. Maître à jouer. Expression du doute. 13. Drôle d'effet. Mot de reconnaissance. Pointe des pieds. 14. Passé maître dans un domaine. Faits à la machine.



— Cessez donc de penser que vous n'êtes qu'un petit rouge dans une grande firme! (ALI)



— Il m'a accordé une sorte d'augmentation, sous condition: quand les poules auront des dents... (ALI)

LA FOIRE AUX MOTS

Tous les mots de la liste doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot, et chaque mot doit être mis à sa place... Lettre de départ E.

SOLUTIONS:

EN

PAGE

CUISINE.

Mots de 8 lettres : araignée - biennale - écouteur - éternité - régenter - réussite.

7 lettres : atelier - bercail - ésérine - romance - tartare - tenture - terreur.

6 lettres : abêtir - alpage - ânerie - animal - avance - briser - cadran - cupide - loutre - teinte - uranie.

5 lettres : acier - arène - aster - délié - gaule - jeune - nains - Nicée - odeur - raide - rater - régat - rouer - veule.

4 lettres : dada - duce - erre - Eure - téna - îlot - pers - prêt - raie - rame - soin.

3 lettres : été - été - jeu - las - lie - lit - nid - ôté - psi - roc - tic - tue.

2 lettres : da - et - go - ne - ni - Râ - Râ - ré - ré - ré - ru - sa - se - te.

